

## Compte rendu du Bureau Exécutif (BEx) Régional n°5 Jeudi 8 avril à 20h30 - distanciel

COMITÉ ÎLE-DE-FRANCE

**Membres du BEx présents** : François Durand, Florence Goret, Loïc Le Baccon, Georges Le Pallec, Francis Poulain, Eric Poulhe

**Membres du BEx excusés** : Isabelle Briois

**Membres Invités** : Sébastien Tester, Annie Durand

**Liste de diffusion** : Membres du conseil d'administration – Président.e.s de structures (membres affiliés et agréés) – Membres de l'équipe technique régionale (ETR)

**Début de séance à** : 20h45

INFORMATIONS	BEx	élu/tech	échéance
<b>Général</b>			
<p><b>Réunion avec la Région Île-de-France</b></p> <p>À l'initiative du vice-président Patrick Karam, la Région Île-de-France a organisé le 30 mars, en distanciel, une réunion sur le plan régional de soutien aux clubs et le partenariat avec le mouvement sportif en présence de la présidente Valérie Péresse et du président du CNOSF Denis Masségli. Plus de 600 participants étaient connectés représentant les fédérations nationales, les comités, les ligues et les clubs franciliens.</p> <p>Patrick Karam a fait quatre annonces majeures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le versement en 2021 du montant intégral de toutes les aides financières sans justification des réalisations des actions inscrites dans les conventions signées avec la Région</li> <li>• La reconduction du plan de soutien aux activités : stages d'été multisports, activités organisées sur les Îles de loisirs à travers le dispositif des tickets loisirs</li> <li>• Le soutien financier aux clubs franciliens avec une gestion déléguée aux comités régionaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Soutien aux petits clubs avec la distribution de chèques Sport d'une valeur de 400 € ou de 600 € si action handicap</li> <li>○ Soutien aux clubs d'envergure locale ou départementale avec la distribution de chèques Sport d'une valeur de 1 000 € ou de 1 500 € si action handicap</li> <li>○ Subvention aux clubs d'envergure régionale avec un montant compris de 3 000 à 5 000 €</li> <li>○ Subvention aux clubs d'excellence avec un montant compris de 10 000 à 50 000 €</li> </ul> </li> </ul> <p>Le Comité avisera l'ensemble de ses structures des modalités de demande d'attributions de ces différentes aides dès réception de la note d'orientation définitive de la Région Île-de-France.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'implantation dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris d'une maison régionale des sports hébergeant le siège du CROS et des comités ou ligues qui le souhaitent. Le lieu mettra également à disposition des espaces de réunions, de formation et d'organisation d'événements.</li> </ul> <p>Un questionnaire va être envoyé aux comités et aux ligues afin d'identifier leurs besoins.</p>	EPo	EPo	30/03/21
<p><b>Convention de mécénat avec DSL Services</b></p> <p>Le Comité et la société DSL Services ont signé une convention de mécénat le 12 mai 2020 se terminant le 31 décembre 2023.</p> <p>Un nouveau cadre de collaboration a pris forme en début d'année permettant d'intégrer notamment la démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) dans laquelle la société DSL Services s'est engagée. Une nouvelle convention de mécénat annulant et remplaçant la précédente a été rédigée et envoyée à la société DSL Services pour révision. Sa signature est prévue au courant du mois d'avril.</p>	EPo	EPo/ADu	08/04/21
<p><b>Retours sur les questions écrites de la SEML posées à l'assemblée générale de la FFCK</b></p> <p>La FFCK a répondu favorablement aux questions écrites présentées à son assemblée générale, en confirmant que le Comité allait être associé à la gouvernance de la SEML. Elle a indiqué sa volonté de créer un comité de pilotage du site de Vaires-sur-Marne où le Comité prendrait toute sa place avec le comité de Seine-et-Marne et les clubs locaux.</p>	EPo	EPo	20/03/21

<p><b>Signature de l'avenant convention d'utilisation des équipements du stade nautique Olympique</b></p> <p>Un avenant de prolongation a été signé entre l'UCPA, le Comité et la Région Île-de-France jusqu'au 30 avril 2021, date prévisionnelle de renouvellement de la délégation de service public sur l'île de loisirs de Vaires-Torcy avec la SEML ÎLE-DE-FRANCE LOISIRS qui a remporté l'appel d'offres lancée par la Région Région Île-de-France.</p>	Epo	Epo	18/03/21
<p><b>Calendrier</b></p> <p>Évolutions du calendrier des activités en fonction de la crise sanitaire.</p> <p>Toutes les organisations, regroupements, formations soutenus ou organisés par le Comité sont ajournés à compter du 3 avril et pendant 4 semaines minimum, et ceci sous réserve de l'amélioration des conditions sanitaires.</p>	Fdu	Fdu/EBr	08/04/21
<p><b>Appel à projet du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA2)</b></p> <p>Dans le cadre du déploiement des parcours de randonnées nautiques, le Comité Île-de-France a répondu à l'appel à projet du Fonds pour le développement de la vie associative 2 auprès de la Délégation régionale académique à la jeunesse à l'engagement et aux sports (DRAJES) Île-de-France, et a sollicité un financement du projet à hauteur de 30 000 € ce qui correspond à 32% du total des produits du projet. Le dossier porte sur un projet interdépartemental, incluant dans un premier temps les parcours pilotes identifiés en Seine-et-Marne, qui sont à un stade d'attente de discussion avec les collectivités. Pour rappel : il s'agit des parcours sur la Marne de Montévrain à Chelles en passant par le Stade Nautique Olympique ; sur le petit Morin de Montdauphin à Villeneuve-sur-Bellot ; sur le grand Morin de Jouy-sur-Morin à Saint-Rémy-la-Vanne ; sur le Loing de Souppes-sur-Loing à Nemours et de Grez-sur-Loing à Moret-sur-Loing. Et deux nouveaux parcours en Seine-Saint-Denis viennent compléter la continuité des autres parcours en collaboration avec le CD 93 et les clubs : sur la Marne de Chelles à Neuilly-sur-Marne ; sur le Canal de l'Ourcq de Villeparisis à Sevran en passant par le parc forestier de la Poudrerie.</p>	GLP	GLP/HVi	01/04/21
<p><b>Soutien à l'emploi et à l'apprentissage de la DRAJES</b></p> <p>Dans le cadre du plan de relance sur les projets sportifs territoriaux (PST) 2021, le Comité a reçu de la DRAJES Île-de-France une note d'orientation sur le soutien à l'emploi et à l'apprentissage.</p> <p>Le Comité va déposer un dossier sur le dispositif de soutien de la pérennisation des emplois par la consolidation concernant les postes dont les conventions sont arrivées à échéance en 2020. Une aide d'un montant maximum de 12 000 € par an pour un emploi temps plein (ETP) pourra être allouée pour une poursuite de la convention sur trois ans. Eric Poulhe a informé le délégué régional, Monsieur Eric Quenault, de notre intention, et Sébastien Tester s'est rapproché des services pour engager la démarche avec le soutien de Loïc Le Baccon pour la partie financière.</p>	Epo	Epo/STe	04/05/21
<p><b>Point d'avancement Pagaie Fit et Pagaie Santé</b></p> <p>S'agissant de Pagaie Fit, le Comité a évoqué avec la FFCK la possibilité de mettre en place une session en IDF à Vaires-sur-Marne. Une session peut s'organiser avec la participation d'au moins 8 participant.e.s. Celle-ci pourrait être mise en place avant celle prévue en octobre, dans les Hauts-de-France (contact FFCK : Amélie Palasz). Concernant Pagaie Santé, le Comité a mis en place un questionnaire Sport Santé sous « google form » à destination des dirigeant.e.s des clubs franciliens. Il devrait être envoyé très prochainement auprès des structures. De plus, l'équipe travaille à la création de tutoriels sous youtube. Un remerciement est adressé à Amélie Palasz (Pagaie Fit) et Caroline Loir (Pagaie Santé) de la FFCK pour leur disponibilité et leur écoute.</p>	Fpo	Fpo/TDu	

DÉCISIONS	BEx	élu/tech	échéance
<b>Général</b>			
<p><b>Date du prochain conseil d'administration</b></p> <p>La date du mercredi 30 juin est proposée pour le prochain conseil d'administration.</p> <p><b>Décision ► <a href="#">Le BEx valide la date du 30 juin 2021</a></b></p>	Epo	Epo/ADu	08/04/21
<p><b>Championnat de France élite de slalom</b></p> <p>Le championnat de France élite de slalom est confirmé du 21 au 25 avril. Il est totalement porté par la FFCK, la commission nationale slalom et le haut niveau.</p> <p>Le Comité est associé à son organisation et intervient en soutien par l'intermédiaire de la commission slalom principalement pour le secrétariat (5 personnes par jour de course). Les deux CTR seront mobilisés sur la semaine avec l'ensemble des CTS de la FFCK. Nous utiliserons notre réseau de cadres qualifiés afin d'assurer la sécurité durant les courses (4 personnes par jour de course). La manifestation sera organisée à huis clos avec test PCR obligatoire pour accéder à l'îlot central. Les accompagnateurs hors cadres et entraîneurs devront se tenir à l'extérieur, avec le public, à distance des compétiteurs.</p> <p><b>Décision ► <a href="#">Le BEx valide l'engagement de la commission slalom et des deux CTR.</a></b></p>	Epo	Fdu/STe	21/04/21

<p><b>Organisation du championnat de France minimes et coupe de France de descente</b></p> <p>Le championnat de France Minimes et la coupe de France Nationale 1 de descente doivent se tenir à Vaires-sur-Marne, du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2021.</p> <p>La commission descente a fait savoir qu'elle portait l'organisation avec Gilles Gaud au titre de R1. Un organigramme est en cours d'élaboration et un budget prévisionnel doit être réalisé rapidement.</p> <p>Décision ► Le BEx valide la nomination de Gilles Gaud en tant que R1, dans l'attente de l'envoi de l'organigramme et du budget détaillé pour le 30 avril 2021.</p>	FDu	SRo/API	30/04/21
<b>Développement</b>			
<p><b>Demande de labellisation des clubs EFCK</b></p> <p>La campagne pour la demande de label École Française de Canoë Kayak a été ouverte pour les clubs et ces derniers ont pu se manifester jusqu'au 31 mars 2021. 20 clubs ont fait la demande de label et respectent la règle des 40 critères minimum sur 46, dont 5 clubs avec une demande de mention sportive. En comparaison avec l'année 2020, 17 clubs avaient fait la demande du label EFCK pour 4 mentions sportives demandées. Les membres de l'ETR ont étudié le 6 avril les demandes des différents clubs en les validant tout en relevant quelques remarques. La validation finale s'effectuera le 13 avril et sera transmise par la suite à la FFCK. Un courrier sera également envoyé par le Comité aux clubs dont les demandes seront validées définitivement. De plus, à l'issue de la commission du 13 avril, le Comité souhaite organiser une visite de tous les clubs labellisés en associant le comité départemental concerné. Une programmation des visites sera actée lors du prochain bureau.</p> <p>Décision ► Le BEx entérine ces propositions.</p>	GLP	GLP/STe/HVi	13/04/21
<p><b>Enquête cotisation structures CRCK / CDCK</b></p> <p>Une enquête est actuellement menée par la FFCK sur les coûts liés à la cotisation annuelle et aux licences pour les membres affiliés et agréés de la région Île-de-France.</p> <p>Décision ► Le BEx, n'ayant pas connaissance de la finalité de cette enquête, va se rapprocher de la FFCK puis répondra dès que possible au questionnaire.</p>	GLP	GLP/HVi	15/04/21
<b>Activités</b>			
<p><b>Compte rendu de la commission descente</b></p> <p>Le compte rendu est accepté avec pour précision : Concernant la volonté de la commission de s'associer à la région Bourgogne-Franche-Comté pour l'organisation d'un sélectif régional voire du championnat régional sur la Cure, le principe est accepté si cela ne limite pas les participant.e.s des clubs franciliens en raison de la distance. La commission souhaite organiser un sélectif régional sur le stade d'eau vive (P2) à Vaires-sur-Marne le 4 juillet. Il serait souhaitable qu'un club de Seine-et-Marne puisse porter cette manifestation afin de pouvoir solliciter une subvention auprès du Département, notamment afin d'équilibrer le budget. La date est à valider avec l'UCPA et le comité de suivi des utilisateurs du site.</p> <p>Décision ► Le BEx valide le compte rendu sous réserve des deux précisions demandées.</p>	FDu	SRo/API	08/04/21
<p><b>Présidence de la commission régionale de descente</b></p> <p>La commission descente du 15 février 2021 a proposé le nom d'Hans Holleville à la présidence de la commission.</p> <p>Décision ► Le BEx valide le renouvellement d'Hans Holleville à la présidence, sur proposition de la commission descente.</p>	FDu	SRo/ API	08/04/21
<p><b>Organisation des réunions/plénières des commissions régionales</b></p> <p>Il est rappelé que les commissions régionales qui ne l'ont pas encore fait, doivent organiser, avant la fin du mois de juin, une réunion ou plénière selon les modalités les plus appropriées, afin de proposer au bureau exécutif pour validation le nom d'un.e président.e.</p> <p>Décision ► Un rappel sera fait à chaque président.e par le membre du bureau exécutif concerné : Sébastien Tester (commission Formation), Georges Le Pallec (commission ESIND), François Durand (commission sportives et commission Jeunes), Florence Goret (commissions de loisirs), Francis Poulain (commission médicale).</p>	EPo	EPo/ADu	30/06/21
<p><b>Demande d'accompagnement des athlètes de haut niveau en descente</b></p> <p>Pour faire suite à la demande de la commission descente du 2 avril dernier sur l'accompagnement des athlètes haut niveau descente pour deux actions à Pau, voici la position du Comité.</p> <p>Le champ d'action du Comité sur la partie sportive est tourné sur l'accession vers le haut niveau, et non la gestion des athlètes de haut niveau, et celle des commissions sur la politique de l'animation régionale.</p> <p>À ce titre et dans le contexte présent, le Comité ou la commission ne peut se substituer à la démarche des clubs et/ou des athlètes.</p>	FDu	FDu/EBr	08/04/21

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour le test « chrono » du 16 et 17 avril, le Comité ne peut pas intervenir dans cette action non officielle. Il est rappelé que les conditions sanitaires ne permettront d'ailleurs peut-être pas le déplacement de tous les athlètes.</li> <li>• Pour la question de la mise à disposition du camion et la remorque du Comité, les véhicules utilisés pour les déplacements d'athlètes de haut niveau doivent être ceux des clubs en priorité. Si les deux structures concernées rencontrent des difficultés de transport, elles sont invitées à formuler une demande auprès du Comité et une mise à disposition sera envisagée dans les conditions de frais d'amortissement convenues.</li> <li>• Les dépenses doivent être directement effectuées par les athlètes ou éventuellement par leur club. Aucune avance de frais ne sera portée par le Comité.</li> <li>• Alban Planchais pourra être libéré de son activité pour cette période à titre bénévole. Une demande d'absence devra être confirmée.</li> </ul> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx acte l'ensemble de ces décisions.</a></p>			
<p><b>Emplois sportifs qualifiés (ESQ) para-sport</b></p> <p>Afin de développer la pratique des disciplines sportives pour les personnes en situation de handicap, l'Agence nationale du sport (ANS) propose des dispositifs spécifiques et notamment une aide financière sur des emplois sportifs qualifiés (ESQ). Ce dispositif permet de créer un emploi d'agent de développement « para-sport » en bénéficiant d'une aide annuelle. Les modalités de l'aide sont de 17 600 € par an, sur une durée de 3 ans, pour un poste à temps plein. Le montant de l'aide est proratisé en cas de temps partiel (minimum 50%). Les structures éligibles sont celles relevant des fédérations ayant reçu la délégation pour des para-sports, à savoir les ligues régionales, les comités départementaux ou les clubs.</p> <p>S'agissant du calendrier, les structures intéressées doivent déposer un dossier avant le 4 mai via la plateforme dématérialisée « le Compte Asso » avec une possibilité de délai supplémentaire allant jusqu'à la commission de fin juin.</p> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx acte l'envoi d'une information spécifique sur les emplois sportifs qualifiés aux trois clubs franciliens labellisés handi-kayak - Ourcq Can'Ohé Club Sevranaise, Torcy CK, BAC CK Sèvres Issy - ainsi qu'aux huit comités départementaux.</a></p>	Fpo	Fpo/ADu	10/04/21

ÉTUDE			
	BEx	élu/tech	échéance
<b>Général</b>			
<p><b>Réflexion sur la gestion des professionnels et des intervenants indépendants</b></p> <p>Afin d'accompagner le développement des activités de loisirs dans les trois milieux de pratique, le Comité souhaite se renforcer avec des compétences extérieures afin d'accomplir des actions ponctuelles ou des missions de suivi et d'expertise, en complément de l'action des bénévoles, de l'équipe salariée et des CTR.</p> <p>Afin de clarifier le périmètre d'intervention des professionnels et des intervenants indépendants, et notamment les principes de rémunération de ces prestations, une réflexion élargie, à l'ensemble des secteurs cibles du Comité, va être lancée.</p> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx acte cette action pilotée par Loïc Le Baccon.</a></p>	LLB	LLB/FGO	31/05/21
<p><b>Dispositif Prescriforme</b></p> <p>Le Comité a assisté à une réunion sur ce dispositif et il est envisagé de proposer un accompagnement aux clubs désirant s'inscrire sur cette plateforme. L'aide du Comité pourrait prendre la forme d'un webinaire pour expliquer comment s'inscrire sur la plateforme.</p> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx acte cette proposition sous forme d'un webinaire</a></p>	Fpo	Fpo/TDu	30/06/21
<p><b>Dispositif Local d'accompagnement (DLA)</b></p> <p>Régis Nicolas, responsable du pôle Accompagnement de France Active, a confirmé son accord pour la prise en charge d'un dispositif local d'accompagnement (DLA) pour le Comité. Sébastien Tester a retourné tous les documents demandés afin d'engager la démarche de diagnostic partagé, qui doit donner un état des lieux à 360°, une vision d'ensemble permettant d'identifier et de prioriser les besoins d'accompagnement, d'avoir une compréhension commune des enjeux et d'être un outil d'aide à la décision.</p> <p>À ce jour, nous pouvons identifier trois axes de réflexion que nous pourrions partager avec France Active : le développement des activités en Île-de-France, le modèle économique du Comité, l'opportunité spécifique des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.</p> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx valide la démarche du DLA proposée par France Active ainsi que les axes de réflexion à étudier par la suite.</a></p>	EPo	EPo/STe	30/06/21

## Développement

### Projet sportif fédéral (PSF)

Depuis la réunion du 6 mars dernier en présence des comités des Seine-et-Marne, de Paris, d'Essonne, des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis, le Comité est en attente de la lettre de cadrage de la FFCK sur la campagne PSF 2021.

Pour faire suite à la réception de celle de l'Agence nationale du sport (ANS) et des éléments financiers nationaux, une présentation de la Fédération a été faite aux comités régionaux, le 6 avril aux présidents et cadres techniques, le 7 avril aux référents PSF.

L'agenda annoncé serait le suivant :

- du 12 avril au 16 mai : ouverture de la campagne,
- du 7 juin au 27 juin : organisation des conférences territoriales,
- le 10 juillet : envoi des éléments à l'ANS par la FFCK

Comme déjà évoqué en réunion et notifié dans le compte rendu du bureau exécutif du 11 mars, les comités départementaux vont être associés directement dans l'accompagnement des clubs, l'instruction et l'avis sur les dossiers déposés. Ils participeront également à la conférence territoriale d'arbitrage en présence de la FFCK.

Dans la continuité de la réunion du 6 mars dernier, le Comité propose une réunion de cadrage avec ses comités départementaux le jeudi 15 avril à 20 heures afin de définir les modalités de lancement de la campagne et la date de la conférence territoriale en Île-de-France.

[Décision ► Le BEx valide la réunion de cadrage du jeudi 15 avril avec les huit comités départementaux qui seront informés au plus vite de ce rendez-vous.](#)

GLP

EPo/GLP/  
HVi

15/04/21

La réunion s'est terminée à 00h10

**PROCHAIN BUREAU : JEUDI 6 MAI 2021**

(1<sup>er</sup> jeudi du mois en raison du jeudi 13 mai, jour de l'Ascension)

### Annexes :

Compte rendu de la commission descente du 15 février 2021

Eric POULHE, Président

